



Annie Bessac, une plume à la CGT

Annie Bessac, militante CGT et contrôleur des Finances Publiques au SGC de Poitiers Extérieur, a été lauréate de plusieurs prix.

Nous la félicitons pour son talent, pas très reconnu par la direction de la Vienne ni par l'ATSCAF 86.

Prix Coup de Cœur du Jury pour le concours de nouvelles 2026 de l'ATSCAF

En effet lors de la remise de prix, à Paris le 16 juin 2026, Annie était la seule lauréate non accompagnée d'une délégation de l'ATSCAF de son département. Les autres lauréats ont vu l'organisation de cette journée prise en charge par leurs ATSCAF départementales.



Vous pouvez lire un échantillon de son œuvre en cliquant sur le lien :

<https://86.cgtfinesancespubliques.fr/actualites-23/article/annie-bessac-une-plume-a-la-cgt>

En plus du prix ATSCAF 2026, Annie avait déjà eu le **Prix Spécial du Jury pour le concours de nouvelles 2023 de la Place des Arts sur le thème "le futur du travail"**

Nombreuses de ses nouvelles ont été sélectionnées parmi les 10 meilleures :

* "Sur les traces de Léonard de Vinci", pour le concours Sénèque de nouvelles 2025 de la Villa Médicis sur le thème "L'Italie"

* concours de nouvelles brèves de Sang d'encre 2024, 13ème édition du Festival de Vienne.

* "Rouge c'est noir". concours de nouvelles 2024 de la maison d'édition l'Ourse Noire, sur le thème "Déraillements"

90 ANS DES CONGÉS PAYÉS,

PROFITONS DE NOTRE CONQUIS SOCIAL

Le droit aux vacances est un droit pour tous : il est temps d'avoir les moyens de se réapproprier nos congés !

Les vacances ne sont pas un luxe. Elles sont un droit, une conquête sociale arrachée de haute lutte par le mouvement ouvrier, grâce à l'obtention des congés payés de 1936 : quinze jours dont douze ouvrables (loi du 20 juin 1936).

Avec l'obtention de ces 2 semaines de congés payés, le billet de congé annuel a été créé après des négociations serrées avec les compagnies ferroviaires privées. Il fait suite à la loi instituant deux semaines de congés payés et sera très vite appelé le « billet Lagrange ».

il permet alors au/à la bénéficiaire ainsi qu'à sa famille d'obtenir 40 % de réduction sur le prix du billet normal aller et retour (demi-tarif pour les enfants de 3 à 7 ans).

Dès 1936, 600 000 billets sont vendus, puis 1,8 million en 1937.

Ce billet est toujours commercialisé par la SNCF et se dénomme désormais « billet de congé annuel » et n'est attribué qu'une fois par an que ce soit en tant que titulaire ou en tant qu'accompagnant-e .

Tous les salariés sont concernés, du privé comme de la fonction publique, les retraités, les privés d'emploi bénéficiant d'allocations-chômage.

Depuis 1936 des conquises sont obtenus :

- dix-huit jours ouvrables (1956) ;
- quatrième semaine de congés payés (1968) ;
- cinquième semaine (1982)...



Mais la lutte pour la réduction du temps de travail continue !

Aujourd'hui, le gouvernement veut permettre aux salariés de "vendre" leur cinquième semaine de congés payés.



C'est un recul du droit aux vacances, la cause :

- des salaires trop bas : comment partir en vacances quand le mois se termine souvent le 15 ?
- un pouvoir d'achat laminé par l'inflation, les hausses de l'énergie, de l'alimentation, des loyers ;
- un coût trop élevé du transport qui se rajoute à toutes les autres dépenses ;
- un tourisme marchand capitaliste, standardisé.

LA CGT REVENDIQUE

- Le renforcement du tourisme social par un financement public ambitieux ;
- L'accès de tous les salariés à des CSE, associations et CSA dotés de moyens pour leur permettre d'accéder à des séjours de qualité ;
- Une revalorisation des salaires et des pensions pour permettre à tous de partir ;
- La défense des structures de tourisme social menacées de fermeture ;
- L'inscription du droit au départ en vacances effectif dans les politiques sociales ;
- Les 32 heures par semaine payées 35 : la réduction du temps de travail, c'est aussi plus de temps libre !

Se réapproprier nos vacances, c'est refuser qu'elles deviennent un produit de luxe réservé à une élite.

C'est revendiquer le droit au repos, à la découverte, à la vie familiale, à la liberté ! Car les vacances sont un besoin vital

Pour un tourisme populaire, solidaire, accessible et humain : engageons-nous pour le droit aux vacances pour toutes et tous !

Reprenons nos vacances en main

Nous ne développerons pas dans ce grain de sel la totalité des points à l'ordre du jour, Un autre compte rendu plus complet sera mis en ligne prochainement avec la liminaire sur le site de la CGT FiP86.

Sur les frais de déplacement, la CGT a revendiqué le remboursement au tarif indemnité kilométrique et non au tarif SNCF 2ème classe et le respect de la résidence de départ (notamment familiale). La direction a répondu que tout n'est plus remboursé et qu'il va falloir rationaliser les déplacements. Mais n'hésitez pas à écrire à la direction pour une étude approfondie de votre cas.

Concernant le tutorat, dont la CGT a été la première à revendiqué la valorisation il y a maintenant quelques années, nous avons demandé l'allègement de la charge de travail du tuteur pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle. Mais chers tuteurs ne vous inquiétez pas à défaut de tenir vos objectifs ce tutorat sera peut-être valorisé dans votre notation. Si votre chef de service veut bien ! Quelle reconnaissance !

Nous avons exprimé la joie ressentie par de nombreux collègues lors des formations mentor. La joie de refaire plusieurs fois certains items pour qu'ils soient validés ! Et le bonheur de suivre certaines formations totalement incompréhensible et imbuvable.

La CGT a rappelé qu'il n'y a pas d'espace dédié pour faire les e-formation hormis son poste de travail, Hors lorsqu'un agent est en e-formation il ne doit pas être disponible pour les tâches quotidiennes, cela vaut pour les collègues comme pour l'encadrement.



A la DGFIP l'infaisable devient faisable ! Que de magie dans la Vienne. Nous allons pouvoir nous inscrire au festival international de la magie « magistral ». Ainsi au CSAL du 05 mars 2026 rien n'était fait concernant le SFACT recette Eaux de Vienne du SGC Poitiers Extérieur malgré le positionnement, sur ce SFACT, d'un A sorti d'école . Les études étaient en cours. Et pourtant dans le document fourni aux organisations syndicales, on apprend que les résultats de l'étude de faisabilité ont été partagés et acceptés par Eaux de Vienne en janvier 2026 ! Peut-être ne connaissons-nous pas notre comptine des mois ... janvier, février, mars .. non ! Non ! février, mars, janvier .. Il est temps de tous repartir en formation ! Avec remboursement des frais bien sûr !

La CGT a demandé si les collègues des amendes auront à venir en soutien du centre contact pro. La réponse est non, espérons que cela sera respecté. Rappelons tout de même qu'en période de déclaration des agents du 86 soutiennent les Centres de contact particulier.

Pour la facturation électronique, la CGT n'a de cesse de dénoncer une réforme vendant un intermédiaire obligatoire et payant aux entreprises. Le projet de portail public a été abandonné car trop cher. Une réforme faite à la va-vite, car pour une mise en route au 01/09 le logiciel de visualisation des données des factures électroniques n'est pas prêt. GMBI n'a-t-il donc pas servi de leçon !

Dans sa liminaire, la CGT posait de nombreuses questions sur l'immobilier. Le NRP 2 se profilant, ça tombe bien le NRP 1 se termine le 31/12/2026, nous avons demandé si l'antenne de Loudun ferme. Réponse de la direction non, devons-nous le croire ?



Déménagement du bâtiment de Riffault, selon la direction, l'Insee semble le meilleur choix d'implantation pour recevoir tous les services de la direction. Une étude multi sites est en cours pour rationaliser nos locaux et densifier. Ce choix des bâtiments rue Ste Catherine est aussi conditionné à l'approbation de la cellule immo et de la DG. Il semble que notre cellule immo pense que ce bâtiment est encore aménagé comme au 17^e siècle ! Sachant que l'Insee et nous sommes du même ministère comment ne connaît-il pas les conditions dans lesquelles travaillent les agents !

A Neuville, le bâtiment sort de terre et devrait être disponible à la fin du 1^{er} trimestre 2027. Mais il n'y aura pas de clim !

Canicule

En pleine canicule, une cheffe de service de St Louis a préféré utiliser la salle rafraîchie pour une réunion avec ses cadres plutôt que la laisser aux agents !

Tous les services n'ont pas été logés à la même enseigne quant à l'attribution de télétravail, parfois restrictif au bon vouloir du responsable ! Qui portera la responsabilité en cas d'accident cardiaque, de malaise...

Lorsque vous avez eu plus de 30°C dans votre bureau, de petites nuits de sommeil, le tout cumulé sur 10 jours, l'épuisement peut mener au malaise. Savoir prendre soin de ses équipes c'est savoir manager. On voit encore des refus d'après-midi de congés pour récupérer de l'épuisement caniculaire.

Fonction publique : appel à la grève le 29 septembre

Celles et ceux qui gouvernent, dans l'illégitimité la plus totale, ne cessent de détruire les services publics, la fonction publique, les agents publics. Dans les trois versants de la fonction publique, la CGT appelle à la grève et la manifestation.

Toujours moins de politiques publiques, de services publics et d'agents publics dont les premières victimes sont les citoyens et les usagers dont les droits ne sont plus garantis et les besoins de moins en moins satisfaits. La maltraitance des agents publics atteint des sommets.

Le menu proposé par le Gouvernement est particulièrement indigeste avec des attaques contre les autorisations spéciales d'absence, les congés pour raison de santé, le mi-temps thérapeutique, etc.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des contractuels s'effondre du fait notamment du gel pluriannuel de la valeur du point d'indice, de l'arrêt du versement de la GIPA ou encore du jour de carence et de la baisse de 10 % de la rémunération versée aux agents qui sont en congé maladie ordinaire...

Trop, c'est trop !

La CGT fonction publique réaffirme que d'autres choix sont non seulement possibles mais nécessaires.

Oui, il y a besoin de faire des services publics et de la fonction publique des outils au service d'une nouvelle logique de développement articulant transition écologique, garantie des droits, réponse aux besoins de toutes et tous, progrès social.

Cela passe par des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale construites sur d'autres bases.

Oui, il y a besoin de créer des emplois de fonctionnaires partout où c'est nécessaire et de titulariser les contractuels.

Oui, il y a besoin de mettre en œuvre une autre politique salariale avec, entre autres :

- **L'augmentation immédiate et significative** de la valeur du point d'indice, son indexation sur l'inflation,
- La **refonte des grilles indiciaires** intégrant la revalorisation des filières professionnelles à prédominance féminine,
- **L'égalité salariale et professionnelle** entre les femmes et les hommes,
- Le **rétablissement à 100 % des rémunérations** versées aux agents qui sont en congé maladie ordinaire,
- **L'abrogation du jour de carence.**

Plutôt que de faire la chasse aux agents et à leurs droits, plus particulièrement à celles et ceux qui sont malades, le Gouvernement doit non seulement les rétablir et les améliorer.

De l'argent il y en a pour financer, par l'impôt et la cotisation sociale, d'autres choix. Il y en a pour des services publics, une fonction publique, des systèmes de sécurité et de protection sociales au service du progrès social.



Bulletin d'adhésion :

NOM : Prénom :
Grade : échelon : indice : temps partiel :

Résidence administrative :

Adresse personnelle :

Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne

A....., le signature

Bulletin à renvoyer par courriel à cgt.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr ou cgtfip86@gmail.com

MÊME LES PLUS SCEPTIQUES
ONT FRANCHI LE PAS



ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS...
REJOIGNEZ-NOUS